Principales spécialités herbicides applicables contre les adventices

Présemis	Prélevée	Postlevée	Composition	Dose d'AMM	Groupe HRAC	DAR (jours ou stade)	Coût en euros HT/ha (dose AMM)	Chiendent	Folle-avoine	Paturin annuel	Ray-grass	Vulpin	Vulpie	Repousses de céréales	Arroche étalée	Capselle	Chardon vivaces	Chardon Marie	Chénopodes	Chrysanthème	Colza repousses	Coquelicot	Fumeterre	Gaillet	Géranium	Jonc du crapaud	Laiterons	Lamier	Phacélie	Matricaire	Mercuriale	Morelle noire	Mouron des champs	Mouron des oiseaux	Pensée des champs	Ravenelle	Renouée persicaire	Renouée liseron	Renouée des oiseaux	Rumex	Sanve, rapistre	Seneçon	Tabouret des champs	Véronique à feuille de lierre	Véronique feuille de Perse
AVADEX 480			triallate 480 g/l	3 l/ha	N	-	51																																						
	CALLIPRIME XTRA*		mésotrione 480 g/l	0,31 l/ha	F2	-	31															-																				-	-		
		BASAGRAN SG	bentazone 87 %	1,4 kg/ha	C3	-	84																						-																
		EMBLEM FLO	bromoxynil 401 g/l	1 l/ha	C3	BBCH31 (lin 10 cm)	32-42																																						
		EMBLEM	bromoxynil 20 %	2 kg/ha	C3	-	32-42																																						
		GRATIL/ADRET (1)	amidosulfuron 75 %	0,04 kg/ha	B	90 j	35-36													-							-		-														-		
		LONTREL SG (2)	clopyralid 720 g/kg	0,174 kg/ha + huile 1 l/ha	0	BBCH51 (1ers boutons floraux)	42																																						

* Sur lin de printemps uniquement

Rattrapage antigraminées de postlevée Dose la plus faible : repousses de céréales avant tallage Dose la plus élevée : ray-grass, vulpin	Composition	Dose d'AMM	Groupe HRAC	DAR (jours)	Coût en euros HT/ha							
AGIL/CLAXON 0,8 l/ha + huile 1 l/ha	propaquizafop 100 g/l	1,2 l/ha (annuelles), 2 l/ha (vivaces)	A	90	20-34							
CENTURION 240 EC/SELECT 0,4 à 0,5 l/ha + huile 1 l/ha (3)	clethodime 240 g/l	0,75 l/ha	A	70	26-31			(4)				
FOLY R/NOROIT/BALISTIK 1 l/ha (3)	clethodime 120 g/l	1 l/ha	A	70	28			(4)				
FUSILADE MAX 0,75 à 1 l/ha	fluazifop-p-butyl 125 g/l	1,25 l/ha	A	90	20-27							
LEOPARD 120 0,4 à 0,5 l/ha + huile 1 l/ha	quizalofop-p-éthyl 120 g/l	1,25 l/ha	A	90	24-29			(4)				
PILOT/ETAMINE 0,6 à 1,2 l/ha + huile 1 l/ha	quizalofop-p-éthyl 50 g/l	1,2 l/ha (annuelles), 3 l/ha (vivaces)	A	-	19-32			(4)				
TARGA MAX 0,4 à 0,75 + huile 1 l/ha	quizalofop-p-éthyl 100 g/l	1,5 l/ha	A	110	25-43			(4)				
VESUVE MAX 0,35 à 0,8 l/ha + huile 1 l/ha (3)	quizalofop-d-ethyl 70 g/l + cléthodime 140 g/l	0,8 l/ha	A	-	23-46			(4)				

Efficacité bonne, adventice sensible
Efficacité moyenne ou irrégulière
Efficaité insuffisante
Efficacité bonne sauf en cas de résistance aux antigraminées foliaires
* Références peu nombreuses

AMM : autorisation de mise sur le marché
DAR : délai avant récolte
- : pas de DAR spécifique
HRAC : Herbicide Resistance Action Committee
ZNT aquatique (zone non traitée) : 5 m par défaut sauf Calliprime xtra, Emblem Flo et Emblem : 20 m

(1) : Gratil : 1 application max/an au printemps. 1 application max tous les 2 an à l'automne. Ne pas appliquer sur parcelles drainées avec une teneur en argile > 45 %.
(2) : Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de clopyralide plus d'une fois tous les 2 ans.
(3) : Lin d'hiver ou colza : ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.
(4) : L'efficacité est maximale jusqu'à 3 feuilles du paturin annuel, puis elle diminue rapidement à partir du stade 4 feuilles-tallage. Pilot à dose vivace. Consultez l'étiquette.